



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019



Photos : Richard HARDOUIN



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

BOUCHES-DU-RHÔNE

EDITO



Richard HARDOUIN
Président FNE 13

Concertation, Judicialisation, Sensibilisation et Partenariat sont les quatre vecteurs « Actions » des associations FNE13.

En 2019, par une gouvernance agissante multiple, FNE13 s'est attachée à être au côté de ses associations et ce, au plus près des territoires.

Les représentants FNE13 déjà en responsabilité au sein de leurs associations, ont contribué bénévolement à l'émergence de solutions auprès des institutions facilitées en cela par leurs désignations en cohérence thématique et territoriale alliant ainsi concertation et action.

FNE13 se tient à l'écoute des associations émergentes et pour celles dont l'objet s'inscrit dans les valeurs France Nature Environnement, leur propose de faire action commune.

Non exhaustif, le présent rapport a pour seule ambition de montrer en peu de pages, la diversité des actions en lien avec FNE13, d'une partie de nos 39 associations.



Stéphane COPPEY
Délégué au Juridique

Les désastres environnementaux enfin pris en compte ?

Feux gigantesques en Californie et en Australie, baisse vertigineuse de la biodiversité, interventions de la jeune Greta Thunberg et élections annoncées favorables à qui porte l'écologie, un tout qui semble enfin pouvoir infléchir les politiques publiques pour la préservation de l'environnement.

Heureusement car il y a urgence ! Alors que nos associations recensent plus de 2 000 hectares de terres agricoles menacées sur le département, quelques maires ont pris le taureau par les cornes : Création de zones agricoles protégées, de jardins partagés, d'épiceries solidaires, de marchés paysans, approvisionnement des cantines scolaires

Des collectivités réalisent enfin de vraies pistes cyclables, ou conditionnent leurs aides financières au respect d'exigences environnementales (branchement électrique des navires à quai...) ou s'engagent aux côtés d'armateurs dans la «Charte Bleue».

Pour autant, beaucoup reste à faire pour diminuer les déchets et la pollution des mers, des sols, de l'air, préparer un monde vivable pour tous. Nos recours en justice contre les industriels peu scrupuleux, notre participation dans plus de 40 instances de concertation, témoignent de notre engagement bénévole indéfectible au service de la protection de l'environnement.

SOMMAIRE

NOS 39 ASSOCIATIONS	P. 4
SECTEUR OUEST	P. 6
SECTEUR NORD	P. 8
SECTEUR EST	P. 10
SECTEUR MARSEILLE	P. 12
AGIR - CONTRIBUER	P. 14
RESULTAT ECONOMIQUE	P. 15

NOS ADMINISTRATEURS au 31/12/2019

BERCET Monique	Colinéo
BLANC Annick	Ligue de Défense des Alpilles
BOUSQUET-FABRE Marie-Hélène	Association Arles Camargue Environnement et Nature
CHAIX René	Vivre à Gémenos
CHANUT Charles	Cap au Nord
COLARD Françoise	Pays d'Aix Ecologie
COPPEY Stéphane	Collectif Vélos en Ville
CROS Martine	Sauvons La Mathilde
DOR Isabelle	Action Environnement à Septèmes et Environs
DUPAQUIER François	Individuel
GLORIAN Christophe	Individuel
HARDOUIN Richard	Collectif Anti Nuisances Environnement
QUILICI Michel	Sous le Soleil de Provence
QUINTAVALLA Mireille	Eco Relais
MARTINI Raymond	Association de Protection des Collines Peypinoises
MOYA Jean-Luc	Agir pour la Crau
MUSARELLA Philippe	Poumon Vert de Saint Mitre
REYNAUD Jean	Association de Défense de la Basse Vallée de l'Huveaune
ROUSSEAU Pierre	Pays d'Aix Ecologie
TAJAN Annick	SOS Nature Sud
VEYRIE Gilbert	Association Sénassaise pour la défense de l'Environnement.

LES 39 ASSOCIATIONS FNE13

1. Action Terres Citoyennes
2. Agir pour la Crau
3. Association Pour la Cité des Arts de la Rue
4. Arles Camargue Environnement et Nature
5. Association de Défense de l'Environnement de la Basse Vallée de l'Huveaune
6. Association de protection des collines peypinoises
7. Association Poumon Vert Saint-Mitre
8. Action Environnement Septèmes et Environs
9. Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Roussétain
10. Association Sénassaise pour la Défense de l'Environnement
11. Cabriès Nature Environnement
12. Cap au Nord
13. CIQ Val de Sibourg
14. Club Alpin Français Marseille Provence
15. Collectif Anti Nuisances Environnement
16. Collectif Vélos en Ville
17. Colinéo
18. Convergence Ecologique du Pays de Gardanne
19. Eco-relais Côte Bleue - Sud étang de Berre
20. Expertise Ecologique, Education à l'Environnement
21. Forum Citoyen
22. La chevêche
23. La Parole aux citoyens
24. Le réseau vert Roquevaire
25. Ligue de Défense des Alpilles
26. Nostà mar
27. Pays d'Aix Ecologie
28. Protection de l'Environnement de la Touloubre et de Puyricard
29. Planète Zéro Déchets
30. Pont de Crau
31. RAMDAM
32. Sauvons la Mathilde
33. SOS Nature Sud
34. Sous le Soleil de Provence
35. Trésor de Nature
36. Union Calanques littoral
37. Ventabren demain
38. Vivre à Gémenos
39. Yachting Club de la Pointe Rouge



© Richard HARDOUIN

PROPOS INTRODUCTIFS

2019 - AIR – ALERTES POLLUTION - MESURES CITOYENNES

La France ne respecte pas la loi en termes de Protection de l'Atmosphère et a été condamnée le 24 octobre 2019 par la Cour de Justice Européenne.



JP BONNISSEL

*Collectif
Anti-Nuisances
Environnement
(CAN Env)*

37 associations dont 9 FNE13 ont déposé une mise en demeure auprès du Conseil d'Etat.

Le CAN Env a noué un partenariat avec deux Mairies pour la sensibilisation à l'interdiction aux brûlages des déchets verts - A contribué à l'expérimentation de capteurs citoyens de particules fines pour la Région Sud, prémices du projet métropolitain DIAMS - A obtenu du média télévisuel régional France 3, la diffusion quotidienne à 18h50 de l'état de la pollution de l'air - Assemble ses multi-capteurs de pollution de l'air, ses militants caractérisant ainsi les pollutions aux particules fines, aux NOx et au CO².

Congrès Mondial de la Nature en juin 2020



Les enjeux sont forts, l'événement est mondial, l'organisation voulue exemplaire. L'Union Internationale de Conservation de la Nature (IUCN) organise donc son congrès mondial au Parc Chanot du 11 au 18 juin 2020.

Depuis près d'un an, nos associations recensent les actions de sensibilisation à la biodiversité qu'elles peuvent, avant et pendant le congrès, proposer au grand public : visites de sites, ateliers découverte, conférences, expositions, outils interactifs ... : voir les sites <http://fne13.fr>, et <https://www.arpe-arb.org/environnement-paca-full.asp?InNum=In00007173>

A retenir : une journée Biodiversité et énergies renouvelables à Ventabren le 27 mars, une journée Biodiversité et sols à l'hôtel du Département le 12 mai, et le 14 juin une parade pour le climat et la biodiversité vers le lieu du congrès et la Corniche pour la fête du vélo, laquelle accueillera un village des associations FNE13. Pendant le congrès, accès libre aux Espaces Génération Nature (EGN).

S. COPPEY

SECTEUR OUEST



© Cyril DORET

ETANG DE BERRE - MARAIS DE LA TÊTE NOIRE à ROGNAC, 20 HA DE ZONE HUMIDE PÉRIURBAINE PRÉSERVÉS !

Le retour à une nature préservée est possible ! A Rognac, Nostà Mar en partenariat avec la Mairie et le Conservatoire du Littoral le prouve. Grâce à des administrateurs pour certains mineurs, Nostà Mar a su suscité l'adhésion des jeunes et des anciens, FNE13 apportant son expérience de modérateur au sein du Comité de Pilotage voulu par le Maire permettant ainsi un débat apaisé avec les chasseurs pratiquants historiques de cette zone naturelle. Evacuation des décharges sauvages, nettoyages, retour à la salubrité des valats, nombreux chantiers éco citoyens d'aménagements, sentiers pédagogiques animations scolaires, accès PMR, abris à biodiversité...

En projet : Restauration du port antique de Rognac, écomusée, livret de circuits pédestres dans la commune, continuité du sentier du littoral avec la construction du dernier pont allant vers Berre, réalisation de Land Art sur le sentier avec les séniors, diverses actions en faveur de la préservation de la flore et de l'accueil de la faune migratrice.



Cyril DORET
*Président de
l'association
Nostà Mar*



Photo : Jonas Marpot

2019 - Encore et toujours de nombreux plusieurs projets destructeurs

Le 21 janvier 2019, les associations FNE13 Agir pour La Crau et l'ASEN ainsi que NACICCA rencontraient le Ministère des Transports concernant le projet de contournement autoroutier d'Arles et ont rappelé les urgences sécuritaire et sanitaire provoquées par les 75 000 véhicules par jour utilisant la RN113.

Trois solutions correctives ont été débattues et entendues par le Ministère :

- Arrêt immédiat du trafic poids-lourds en transit international soit de l'ordre de 15.000 poids lourds par jour.
- Prise en compte des alternatives au tracé Sud-Vigueirat qui ne résoudra en rien les problèmes de congestion du trafic et de pollution de l'air.
- Moratoire quant à la création et le développement de zones logistiques sur notre territoire en l'absence d'un schéma de cohérence globale des transports.

Rencontre au résultat mitigé qui a toutefois révélé par ailleurs l'avis négatif du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) quant à un projet de parc photovoltaïque en pleine Crau porté par la société Solaire Direct, filiale d'Engie.

"Il faut en priorité privilégier une mobilisation maximale du potentiel photovoltaïque en privilégiant les installations sur les toitures, en préservant les espaces naturels et agricoles". 24 hectares de terres agricoles sauvées ... pour l'instant.

Parmi les nombreuses autres atteintes à l'Environnement, un pseudo projet agricole, l'EARL «Domaine de Montmajour» qui projetait la réalisation d'une carrière près du hameau de Mas-Thibert à des fins d'amélioration de la qualité agronomique des sols et ce dans le périmètre du Parc Régional de Camargue ainsi que la zone de protection spéciale de Crau. L'enquête publique a conclu à un avis défavorable, comme quoi le subterfuge n'aura trompé personne mais montre à quel point les citoyens doivent se montrer vigilants.

Jean-Luc MOYA
Agir pour la Crau



SECTEUR NORD

LE FLEUVE CÔTIER AYGALADES/CARAVELLE



Les fleuves côtiers ont longtemps été utilisés en égouts à ciel ouvert au détriment de la Biodiversité et de la Santé. Il en est ainsi du fleuve côtier né « La Caravelle » à Septèmes puis appelé « ruisseau des Aygalades » qui s'achève en mer à Marseille au pied de la tour CMA-CGM.

Photos : Association AESE

La Caravelle voit sa source captée au fond des carrières de LAFARGE-HOLCIM sur le site de La MALLE et ses eaux polluées par les rejets des entreprises riveraines et les déchets des particuliers.

L' AESE (Action Environnement à Septèmes et Environs) et ses partenaires associatifs et institutionnels, concertent avec la société Lafarge afin de garantir une alimentation régulière en eau de la Caravelle et dénoncent les rejets de sels métalliques en provenance de l'entreprise SPI PHARMA.

Dans le cadre de Calanques Propres elle organise le nettoyage du fleuve côtier sur son territoire. Au sein de FNE13, plusieurs associations oeuvrent pour la restauration d'un bon état écologique des fleuves côtiers dont l'Huveaune et l'Arc contribuant ainsi à la préservation des eaux du Parc National des Calanques et de l'Etang de Berre.



Isabelle DOR
*Action Environnement
à Septèmes et Environs*



Photo : Marsactu

Gardanne et ses environs, pays où les enjeux environnementaux et économiques restent à concilier

Dès sa création, la Convergence Écologique de Pays de Gardanne (CEPG) a été confrontée à cette quadrature du Cercle, largement préoccupée qu'elle est par la multiplicité des atteintes à la Nature, à l'Environnement et à l'Écologie au sens très large.

Les préoccupations de la CEPG ont bien sûr évolué au fil des ans, vivant au rythme des activités économiques de la ville de Gardanne et de sa région. Un inépuisable challenge pour des citoyens aux préoccupations écologiques tant il y a à faire !

Forte de ses militants actifs voire très actifs pour certains, la CEPG est vigilante et agit sur de multiples fronts, mettant en relation les associations locales pour qu'elles œuvrent ensemble.

C'est ainsi que convergent vers la CEPG des adhérents de diverses autres associations qui sont autant de relais dans les nombreuses réunions et manifestations: CIQ, associations de défense contre les multiples nuisances, lutte contre la pollution ou encore, associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, Collectif Climat...

Les activités de l'usine Altéo (alumine) et de 2 centrales biomasse et charbon sont au centre des préoccupations actuelles et les moments d'échanges et de confrontation des idées se sont multipliés ces derniers mois devant l'urgence et la gravité des problèmes à traiter. C'est bien la mise en synergie des associations qui permet de porter à un niveau audible les revendications et les attentes de chacun auprès des instances et de peser face aux mastodontes industriels. Reste que complexités administrative et politique entravent toute possible évolution de situations des plus préoccupantes.

Et les échéances électorales pour pimenter le tout ! Les temps sont durs pour les militants, mais la motivation redouble.

Jacques TOUZAIN
Président CEPG



SECTEUR EST

PLU et PLUI, documents d'urbanismes, ne prennent pas véritablement en compte l'urgence climatique et l'effondrement de la biodiversité.

Les orientations du PLUI du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour lequel FNE13 est « personne publique concertée », ne remettent pas fondamentalement en cause les orientations contenues dans les POS/PLU qui ont entraîné ces dix dernières années une artificialisation des sols dramatique pour le climat la biodiversité et l'agriculture.

Les conditions d'élaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) ont fait bien peu de place à la concertation. En effet afin de créer les conditions d'un véritable débat sur le PADD, nous avons fait parvenir à la présidence du territoire pour transmission aux conseillers municipaux, un document sur lequel 10 thèmes ont été développés avec remarques et propositions. Ce document n'a pas été transmis aux conseillers, il est consultable sur le site de FNE13.

Si nous avons rencontré les techniciens en juillet, de nombreuses questions sont toujours en suspens.

Malgré l'instruction de l'Etat de réaliser

le « zéro artificialisation nette », c'est plus de 300 hectares d'extension urbaine sur 30 sites que propose le PADD.

Sur notre territoire c'est 149 hectares de terres agricoles qui ont été identifiés comme menacés par notre répertoire. 2 recours gracieux ont d'ores et déjà été effectués

FNE13 est également partie prenante du Collectif Voie de Valdonne qui affirme l'exigence forte des populations, de voir se réaliser un transport en commun ferré, en site propre, sur la Voie de Valdonne.

Pour lutter contre le risque incendie, l'association que je préside a proposé à ses membres une assistance pour leur permettre de réaliser l'obligation légale de débroussaillage.



Raymond MARTINI

FNE13

Conseiller Territorial



REPertoire DES TERRES AGRICOLES EN DANGER

Pourquoi ce Répertoire ?

Dans notre **commune d'Auriol**, ce sont les 7 hectares de terres agricoles aux Adrechs qui sont menacées. Plusieurs fois, nous avons eu comme "réponse" : **"certes ce n'est pas bien de vouloir bétonner, mais 7 ha sur 1 100 hectares c'est pas grand-chose !"**. Ce faisant, l'on oublie l'ampleur et la permanence du problème. En 2012, la superficie agricole représentait 25% de la commune, 6 ans plus tard elle s'est réduite à 10%!

La Préfecture avance le chiffre de 673 ha /an d'augmentation du bétonnage. L'Observatoire régional de la biodiversité positionne les Bouches-du-Rhône à un taux d'artificialisation des sols à 18,7% contre 9,4 au plan national et enfin un article de Marsactu indiquant qu'**entre 1988 et 2014, 22 000 ha avaient disparu soit pratiquement la superficie de Marseille** nous a décidé de passer à l'action et de réaliser un recensement associatif et citoyen pour tenter de savoir l'ampleur des dégâts au plan départemental.

Du projet à sa réalisation :

Après la rédaction d'une fiche projet en janvier 2019, nous avons effectué le travail de recensement des zones, de mars au mois d'août. Évidemment aucune mairie n'allait nous dire ce qu'il en était en matière d'artificialisation. Il a donc fallu rechercher l'info au plan local. Et pour ce faire, mettre en réseau des associations membres FNE 13 ou non. Au total, une vingtaine d'associations ont contribué au Répertoire. Chaque zone identifiée (54 réparties sur 23 communes) a fait l'objet d'une fiche locale en 2 parties: le recto décrivant la menace et le verso explicitant les projets alternatifs. S'y ajoute une version en ligne sur le site internet FNE 13, rubrique « **Sauvons nos terres agricoles** » qui permet une actualisation au fil de l'eau des 1900 hectares de terres agricoles menacées et de plus un formulaire de signalement d'une menace à la disposition de toute association ou citoyen.



25 septembre - Conférence de presse à la Cité de l'Agriculture
Présence de Robert Levesque (AGTER) comme grand témoin.

7 novembre - Conférence - Débat. Table ronde avec 4 intervenants

14 décembre Journée de travail avec la participation de la Mairie de Gignac la Nerthe. Décision prise de passer, tout en la poursuivant, de la phase « lanceur d'alertes » à la phase « déploiement des actions locales ».



Alain GOLEA
Forum citoyen

Notre revendication : Un moratoire à effet immédiat de suspension de toutes les procédures en cours et l'examen en procédure d'urgence.

SECTEUR MARSEILLE

BOULEVARD URBAIN SUD – SAUVONS LA MATHILDE ET COLLECTIF CAN BUS.

Le Boulevard Urbain Sud (BUS), cet aspirateur à voitures, veut **dévor**er des espaces verts urbains, parc de la Mathilde, jardins familiaux Joseph Aiguier, pinède du Roy d'Espagne), va **augmenter la pollution de l'air** et créer ainsi **un problème de santé publique** pour la trentaine d'établissements situés sur son parcours accueillant des enfants, des personnes handicapées et âgées.

Bien que CANBUS ait été débouté deson recours par le Tribunal Administratif, la mobilisation n'a pas faibli. Un appel a été déposé parallèlement à la poursuite des actions d'information et de sensibilisation aux nuisances du BUS tel qu'il est conçu actuellement.

La Présidente de la Métropole a été interpellée par écrit sur la contradiction entre les objectifs poursuivis par l'Agenda Environnemental CD13-MAMP, amélioration de la qualité de l'air, préservation de la biodiversité, réintroduction de la nature en ville et ce que va offrir le BUS dans ces domaines.

Participation à la Fête de la Nature

dans les jardins familiaux, organisation de la fête des Pins dans la pinède du Roy d'Espagne, rédaction d'une fiche sur les jardins familiaux dans le Répertoire des terres agricoles menacées, voilà les grands moments de mobilisation en 2019.

La percée des problématiques environnementales en 2019 a donné localement un écho important à la contestation du projet actuel du BUS, permettant une expression plus fréquente sur des media et dans des réunions publiques.

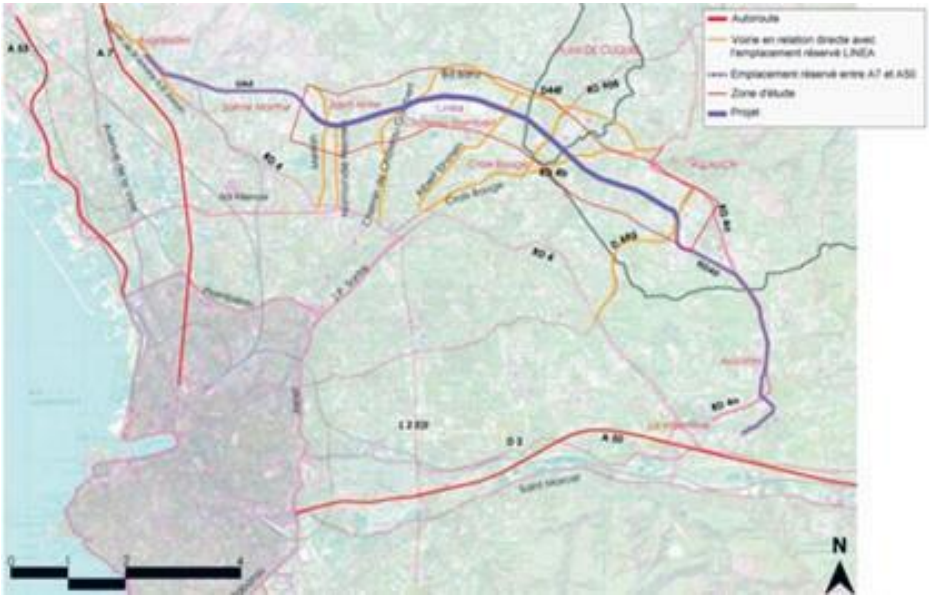
Nous attendons pour début 2020, année cruciale pour les espaces de biodiversité mis en danger, les réponses au questionnaire adressé aux candidats aux municipales leur demandant leur position sur les deux tronçons du BUS non encore réalisés.



Martine CROS

*Présidente de
Sauvons la Mathilde
FNE13 Trésorière*





A-T-ON BESOIN DE VOIES NOUVELLES DANS MARSEILLE ?

L'usage immodéré de la voiture est le premier vecteur de pollution de l'air en milieu urbain.

La LINEA, projet de voie nouvelle de 7 km, entre l'I.U.T de Saint Jérôme et Allauch, de type boulevard urbain, va créer un nouvel aspirateur à voitures.

UN PROJET D'INUTILITE PUBLIQUE

L'Association « pour la sauvegarde et l'animation du poumon vert de saint mitre », accompagnée par FNE 13, a saisi le tribunal administratif qui a jugé le 14 mars 2019 que le projet LINEA, censé privilégier le transport collectif (TC) bénéficiera de fait à la voiture individuelle, car s'ajoutant aux deux voies de TC deux voies superflues destinées aux voitures.

UNE VICTOIRE A CONSOLIDER :

Jugement qui conforte notre position de ne plus s'inscrire dans le « tout voiture » à Marseille, Plan-de-Cuques et Allauch afin d'améliorer l'AIR que NOUS RESPIRONS.

Le Préfet et le Conseil Départemental ont fait appel contestant ainsi à la Justice le droit de défendre aussi l'environnement dans la métropole la plus polluée de France.

NOUS DEMANDONS un tramway et une piste cyclable sur les 16 km de la trouée verte que constitue la RD4d/LINEA entre les Aygalades et Saint Menet.



Philippe MUSARELLA

*Trésorier adjoint FNE 13,
Président « Pour la Sauvegarde
du Poumon Vert de Saint Mitre »*

AGIR AUSEIN DE FNE 13

Vous êtes une association œuvrant pour la préservation de la Nature, de l'Environnement et de la Biodiversité.

Vous souhaitez agir en synergie avec d'autres associations ?

AGISSEZ FNE MEMBRE !

Ecrivez-nous à :
contact@fne13.fr



CONTRIBUER AUX ACTIONS FNE 13

Je fais un don à "Une abeille pour la biodiversité"
Et peux bénéficier d'une contrepartie
en miel de Provence



Pour en savoir plus, rdv sur Hello Asso : <https://urlz.fr/9h5r>

QUAND CONCERTER N'Y SUFFIT PLUS

NOS SUCCÈS :

12/01/2019 Gardanne : Altéo - Rejet d'effluents liquides en mer

- Plaignants FNE : FNE13 et FNE PACA
- TA : Rejet de la demande de sursis à statuer sur le maintien du rejet d'effluents liquides en mer
- Audience sur le fond prévue en 2020

14/03/2019 Marseille : La Linéa - Projet de voie nouvelle

- Plaignants FNE : Associations PVSM et FNE13
- TA : Annulation de l'Arrêté Préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet LINEA et de l'Arrêté Loi sur l'eau en lien avec la DUP
- 14 mai 2019 : Le Préfet et le Conseil Départemental 13 ont fait appel

10/04/2019 St-Martin-de Crau : Entrepôts Logiprest

- Plaignants FNE: Agir pour la Crau et FNE13
- Contentieux civil : Assignation en démolition
- Logiprest obtient le 28/11/2019 un sursis à statuer

12/07/2019 St-Martin-de Crau : Entrepôts Castorama et Logiprest

- Plaignants FNE: Agir pour la Crau et FNE13
- TA : Confirmation en appel de l'annulation de l'autorisation d'exploiter.
30/09/2019 : Les deux sociétés se pourvoient en cassation
- 19/12/2019 : Agir pour la Crau et FNE13 obtiennent le l'annulation de l'autorisation modifiée d'exploiter
- 22/01/2020 : Appel

13/11/2019 La Barben : Parc photovoltaïque en zone Natura 2000

- Plaignants FNE: FNE 13 et FNE PACA
- TA : Confirmation en appel de l'annulation obtenue le 30/11/2017 du Permis de Construire.

AUTRES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

Plusieurs temps forts ont marqué l'année 2019, dont particulièrement :

Mobilisation sur la qualité de l'air :

- Mesure des polluants automobiles en lien avec l'ouverture complète de l'A507
- Emission de polluants par les bateaux de croisière et les ferries
- Participation à la 2ème conférence régionale pour la qualité de l'air organisée par le Préfet le 18 09 2019
- Contribution inter-associative au P.D.U (plan de déplacement urbain) métropolitain

Mobilisation sur la protection des sols :

- Espaces agricoles menacés par l'urbanisation (habitat, zone d'activité, infrastructures)
- Contribution inter-associative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Espaces verts menacés en ville

Sensibilisation sur les déchets et les décharges sauvages

Mobilisation autour de la protection des milieux marins et des rivières :

- Pêche illégale

Sensibilisation à l'atteinte de la biodiversité :

- insectes pollinisateurs

Contributions aux projets de territoire :

- Participation à l'enquête publique sur le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) du territoire Marseille-Provence
- Contribution dans le cadre de la concertation préalable à l'élaboration du PLUi du territoire du pays d'Aubagne Etoile.
- Contribution au Plan de déplacements urbains métropolitain.
- Avis sur le projet de PCAE métropolitain (Plan Climat Air Energie)
- Participation à des groupes de réflexion internes et externes sur la préparation du congrès UICN de juin 2020 à Marseille.

Participations aux instances de concertation :

- CODERST à 13 reprises
- CDPENAF à 7 reprises,
- CDNPS à 5 reprises
- CDCE à 2 reprises
- CDOA à 3 reprises
- CDRNM, 1 fois
- Commissions de suivi de site

Formations :

- Formation aux documents d'urbanisme le 18 septembre 2019
- Formation juridique le 8 octobre 2019

Le Président FNE13
Richard Hardouin





© Richard HARDOUIN

Fédération France Nature Environnement Bouches-du-Rhône
contact@fne13.fr

**Siège social : Cité des Associations,
93 La Canebière, boîte N°340, 13001 MARSEILLE**

Rédacteur en chef : Richard HARDOUIN

